**Restitution du grand débat national**

Chartres, le 5 mars 2019

Méthode d’animation : Réunion en cercle, chaque question est posée l’une après l’autre. 10 min est laissé pour chaque question pour que chacun puisse donner son avis.

Question 1 : 8,8 millions de personnes vivent en France en dessous du seuil de pauvreté. Selon vous, quelles sont les mesures prioritaires à prendre rapidement pour réduire efficacement la pauvreté ?

Répartir les richesses

Autoriser le travail pour les demandeurs d’asiles.

Réduire la TVA sur les produits de base

Développer les aides de l’état pour les créations d’emploi

Faciliter la création d’entreprise notamment par les crédits bancaires.

Augmenter les taxes sur l’alcool, le tabac …

Rétablir l’ISF

Garantir un minima social pour les moins de 25ans.

Avoir plus d’entreprise pour embaucher les jeunes.

Développer les tutorats entre les préretraités et un jeune embauché

Augmenter le nombre d’apprentis

Réduire les cotisations salariales et patronales pour embaucher en masse

Embaucher plus de travailleurs sociaux

Question 2 : Comment améliorer le pouvoir d’achat et le « reste à vivre » des ménages les plus modestes ?

Augmenter le montant des minimas sociaux.

Baisser la TVA des produits de premières nécessités.

Réduire les cotisations patronales pour attirer les investisseurs

Réduire les cotisations salariales pour augmenter le pouvoir d’achat

Augmenter le salaire minimum

Proposer un RSA pour toutes personnes résidant en France dès 18ans

Prévenir le gaspillage

Limiter les entreprises intermédiaires et les grandes surfaces qui aient des monopoles

Limiter la consommation de viande

Question 3 : Comment rendre le logement plus accessible à tous ?

Rendre l’accès plus simple lorsque l’on a un contrat de travail.

Augmenter le nombre de logements sociaux.

Construire des logements dans les villes en pénurie

Augmenter les APL

Limiter le nombre de loyer d’avance pour les propriétaires privés

Réserver l’accès aux logements sociaux aux plus démunis

Baisser les loyers

Obliger les villes à construire le pourcentage de logements sociaux inscrits dans la loi et non à payer une amende.

Augmenter le nombre de place en centre d’hébergement

Simplifier les procédures pour permettre l’accès à un logement (dossier de candidature) et permettre un accompagnement administratif des personnes vers le logement

Favoriser l’emploi dans les zones rurales pour « déconcentrer » les grandes villes et réduire la spéculation immobilière

Aider financièrement les personnes ou les entreprises à s’installer en zone rurale

Question 4 : Comment mieux favoriser l’accès à un emploi ?

Faciliter la régularisation des déboutés et des demandeurs d’asile

Favoriser la création d’entreprises en facilitant les démarches administratives.

Favoriser les formations professionnelles rémunérées.

Développer l’apprentissage

Augmenter le nombre d’offre d’emploi

Inciter les déformations professionnelles dans les métiers manuels.

Augmenter l’Age pour suivre un apprentissage

Revoir l’organisation de Pôle emploi pour être plus efficace

Redonner la valeur travail au gens

Question 5 : Comment mieux protéger les travailleurs et travailleuses précaires ?

Augmenter le nombre de formation et en faciliter l’accès.

Augmenter le SMIC

Favoriser les CDI

Rentrer dans les syndicats

Obligation de transformation en CDI après 3 CDD

Favoriser et organiser les transports en commun pour correspondre aux horaires des travailleurs

Favoriser la formation professionnelle

Limiter les contrats à temps partiels dans la même entreprise.

Créer un système de garantie bancaire pour l’accès aux crédits pour les gens qui n’ont que des CDD

Question 6 : Comment améliorer l’accès à la santé ?

Augmenter le nombre de de médecins généralistes ET spécialistes en formant plus d’étudiant.

Améliorer l’accès à la santé car vivre dans la rue ou dans l’hébergement à des impacts sur la santé.

Obliger les médecins à accepter toutes les personnes à la CMU

Fluidifier l’attente aux urgences

Simplifier les procédures d’accès à la santé et les dossiers administratifs (CMU, mutuelle …)

Supprimer le tiers payants pour les personnes les plus précaires

Favoriser le confort et le bienêtre au travail

Limiter les cadences infernales

Accès à la santé sans condition

Faire en sorte qu’il y ait des médecins partout sur le territoire

Augmenter le nombre de produits pharmaceutiques remboursés

Favoriser les médicaments génériques

Question 7 : Comment mieux encourager la mobilité des plus modestes ?

Aider les collectivités territoriales à avoir plus de transports en commun notamment dans les petites communes.

Augmenter la fréquence des bus dans les zones mal desservies et ceux tous les jours même le dimanche.

Réduire le prix des voitures neuves.

Réduire le prix des transports en communs et avoir des tarifs réduits pour les bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d’emploi et personnes en demande d’asile

Réduire le cout du permis de conduire.

Organiser les transports pour les salariés d’une même entreprise.

Favoriser le co-voiturage

Réduire le prix des abonnements de train

Question 8 : Comment assurer aux migrants un traitement digne et respectueux de leurs droits sur le sol national ?

Avoir une meilleure information pour les migrants et dans leur langue.

Donner l’autorisation de travailler aux demandeurs d’asile

Faciliter l’accès aux cours de français et harmoniser les groupes de niveau

Interdire les colocations pour les familles dans les centres d’hébergement

Accès facilité au CADA en augmentant le nombre de place.

Raccourcir la procédure de demande d’asile

Améliorer les dispositifs d’accueil avant l’entrée en CADA notamment en augmentant le nombre d’intervenants sociaux

Mettre à disposition des livrets d’accueil dans toutes les langues

Mettre en place un programme national de FLE pour les étrangers.

Augmenter le nombre d’interprètes

Supprimer les taxes pour obtenir le titre de séjour

Question 9 : Comment faciliter l’accès aux droits et réduire le non recours aux prestations sociales et aux services publics ?

Simplifier les démarches et les administrations

Mieux informer le public sur leurs droits

Favoriser l’accompagnement pour permettre aux personnes d’accéder à leurs droits

Augmenter les postes de travailleurs sociaux

Faire des « spots » publicitaires à la TV et les médias sociaux sur les droits

Orienter les personnes vers les assistants sociaux pour les aider et les informer.

Avoir plus d’accès par internet

Augmenter le nombre de personnes aux guichets

Arrêter de tout informatiser (obligation de prendre rendez-vous par internet, effectuer les démarches initialement sur internet…)

Ne plus surtaxer les communications téléphoniques des organismes sociaux ou certaines entreprises.

Réfléchir à d’autres moyens de locomotion

Traduire les documents administratifs en différentes langues

Question 10 : Quelles initiatives permettraient selon vous d’associer transition écologique et progrès social ?

Construire avec des matériaux qui ne salissent pas la terre (matières recyclées ou recyclables).

Développer les jardins en ville

Utiliser les nouvelles technologies qui sont moins polluantes

Sensibiliser aux énergies renouvelables

Utiliser les énergies renouvelables.

Sensibiliser le public au recyclable.

Favoriser le transport en commun pour baisser diminué l’utilisation de la voiture

Créer un cours d’écologie

Réduire les emballages

Obliger chaque restaurant à avoir des plats végétariens

Augmenter le nombre de vélo en libre-service

Réduire le transport pour l’acheminement des aliments et autres

Taxer les avions (empreinte carbone)

Question 11 : avez-vous d’autres sujets et priorités que vous souhaitez faire remonter dans le cadre du débat national.

Rendre le vote obligatoire

Demander l’avis plus aux citoyens à chaque niveau (communal, départemental, national …) pour les projets ayant beaucoup d’impact

Réduire le mille-feuille administratif